

## [4 juin : Le Président Robinson et le Procureur Brammertz présentent au Conseil de Sécurité leurs Rapports Semestriels sur la Stratégie d'Achèvement](#)

En s'adressant au Conseil de Sécurité, le Président Patrick Robinson informe les représentants des États membres que les estimations actuelles montrent que " tous les procès en première instance, à l'exception de trois d'entre eux, devraient se terminer en 2010. Deux des trois procès restants devraient s'achever au début de l'année 2011 et le dernier, celui de Radovan Karadžić, au début de l'année 2012" et que la réaffectation envisagée "de quatre juges du TPIY et de quatre autres juges du TPIR permettrait à la Chambre d'appel de se prononcer sur la plupart des recours formés devant elle à la fin de l'année 2012 et sur les recours restants au premier semestre 2013".

Le Président Robinson souligne de nouveau la problématique de la rétention du personnel et affirme que "la question de la fidélisation du personnel se pose pour l'ensemble du Tribunal ". Il poursuit en disant : "Au cours des trois mois écoulés, 82 fonctionnaires ont quitté le Tribunal, c'est-à-dire 27 par mois en moyenne. Nous avons répété à l'envi que le Tribunal devait conserver ses fonctionnaires hautement qualifiés pour mener ses procès à bonne fin. Mes prédécesseurs et moi-même en avons appelé au Secrétariat, au Conseil de Sécurité et à l'Assemblée Générale pour qu'ils nous aident à élaborer des stratégies pour conserver notre personnel. Malheureusement, ces appels sont restés sans écho ou presque. Je vous prie instamment de faire preuve de prévoyance pour que des mesures concrètes de fidélisation des fonctionnaires soient prises sur-le-champ. "

Prenant ensuite la parole, le Procureur Serge Brammertz donne aux membres du Conseil des informations sur le travail du Bureau du Procureur, la coopération des États, les efforts entrepris pour soutenir le travail des Procureurs dans la région, ainsi que sur la réorganisation du Bureau du Procureur dans la phase finale de l'existence du Tribunal. Le Procureur souligne l'importance accordée au soutien des juridictions nationales chargées de poursuivre les personnes présumées responsables de crimes de guerre, qu'il décrit comme "l'un des piliers de la stratégie d'achèvement ". Le Procureur conclut ses remarques en mettant en évidence le besoin de conserver les membres du personnel expérimentés et spécialisés du Bureau du Procureur et demande que des solutions soient trouvées "pour conserver [ces] personnels jusqu'à la fin des procès".

A la suite de ces interventions, la plupart des représentants des États membres du Conseil de Sécurité expriment leur gratitude aux Tribunaux (TPIY et TPIR) pour leurs efforts dans la poursuite de leurs stratégies d'achèvement et pour l'utilisation intelligente de leurs ressources, afin d'achever leurs activités le plus rapidement possible sans sacrifier les normes les plus strictes de justice. Le représentant du Royaume-Uni affirme que le Conseil de Sécurité devrait continuer à soutenir les Tribunaux et à leur octroyer le temps dont ils ont besoin. L'Ouganda soutient aussi cette position. De son côté, le représentant de la France souligne que le succès des stratégies d'achèvement dépend du personnel qualifié, motivé, dont le taux de départ est inquiétant ; la Libye appelle de son côté à la mise en place de conditions motivantes pour les personnels des Tribunaux. En revanche, l'Ambassadeur de Russie affirme que le "lent progrès" accompli par le TPIY est "inacceptable" et réitère que les deux Tribunaux doivent s'assurer que leur travail soit accompli d'ici 2010.

**Le texte intégral des allocutions du Président et du Procureur est disponible sur la version française du site Internet du Tribunal : [www.icty.org](http://www.icty.org)**

### [9 et 10 juin](#)

### **[Le procès de J. Stanišić et de F. Simatović reprend](#)**

Le procès de Jovica Stanišić et Franko Simatović recommence le 9 juin, par la déclaration liminaire de l'Accusation. Celle-ci poursuit le 10 juin. La présentation des éléments de preuve par l'Accusation commencera le 29 juin.

*Inculpés le 1 mai 2003, Jovica Stanišić et Frank Simatović occupaient respectivement les fonctions de Chef du Service de Sécurité de l'Etat (DB) et de Commandant de l'Unité d'Opérations Spéciale de la DB. La DB était intégrée au Ministère des Affaires Intérieures de la Serbie (MUP). Ils sont accusés de crimes perpétrés entre 1991 et 1995 sur les territoires de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine : meurtres, persécutions pour des raisons politiques, raciales et religieuses, déportation et transferts forcés.*

[10 juin](#)

**Stanišić et  
Župljanin : début  
du procès en août**

Au terme d'une conférence de mise en état, le Juge Harhoff annonce que le procès de Mico Stanišić et Stojan Župljanin commencera le 31 août, date à laquelle l'Accusation fera sa déclaration liminaire. La Conférence préalable au procès se tiendra le 21 juillet.

*Mico Stanišić a, à partir d'avril 1992, pris la direction du Ministère serbe de l'Intérieur nouvellement créé et renommé par la suite Ministère de l'Intérieur de Republika Srpska (le «MUP» de la « Republika Srpska »). Stojan Župljanin était Commandant du centre régional des services de sécurité (CSB) de Banja Luka, au nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, membre de la cellule de crise de la Région autonome de Krajina (RAK), et Conseiller spécial du Président de la Republika Srpska (RS). Ils sont accusés d'avoir pris part à une entreprise criminelle commune dont l'objectif était d'éliminer et d'expulser de manière permanente les Musulmans et les Croates de Bosnie des secteurs qu'ils ont présidés entre avril et décembre 1992.*

[12-17 juin](#)

**Le président  
Robinson  
effectue sa  
première visite  
dans la région de  
l'ex-Yougoslavie**

Pendant cette visite, le Président Robinson a l'occasion de rencontrer des collègues des pouvoirs judiciaires locaux en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ainsi que des représentants des gouvernements et de la société civile.

Le Président rencontre aussi des membres de la Présidence de Bosnie-Herzégovine, des juges de la Cour d'État de la Bosnie-Herzégovine et le Haut Représentant de la communauté internationale. Il exprime à cette occasion son inquiétude concernant le fait que le gouvernement n'a toujours pas prolongé le mandat des juges et procureurs internationaux, qui sont pourtant d'une importance essentielle dans la protection de l'intégrité des institutions judiciaires.

Pendant son périple dans la région le Président intervient dans deux conférences à Dubrovnik et à Sarajevo, et rencontre les maires des deux villes. Au cours de l'entretien avec le maire de Sarajevo, Alija Behmen, il est question des futurs emplacements possibles pour les archives du Tribunal. Le Président exprime son intérêt pour la conservation dans la capitale bosniaque de copies certifiées conformes des documents du TPIY. Il s'entretient aussi avec des représentants d'associations de victimes de Bosnie-Herzégovine.

*Il est prévu que le Président Robinson se rende en Serbie dans un futur proche.*

[15, 16 et 17 juin](#)

**Outrage au  
Tribunal : le  
procès de  
Florence  
Hartmann est en  
cours**

Le procès de Florence Hartmann, accusée d'outrage au Tribunal, commence le 15 juin, directement après la conclusion de la conférence préalable au procès. Il se tient encore les 16 et 17 et, n'étant pas terminé, reprendra le 1er juillet.

*Le 27 août 2008, Florence Hartmann a été accusée de deux chefs d'outrage au Tribunal pour avoir "sciemment et délibérément ... divulgué des informations en violation d'ordonnances" dans un livre et un article publiés après son départ du TPIY.*

**CALENDRIER DES AUDIENCES 22 JUIN – 3 JUILLET**

**LUNDI 22 JUIN**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

**MARDI 23 JUIN**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

**MERCREDI 24 JUIN**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

**JEUDI 25 JUIN**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès

Salle d'audience II 14:30 – 16:00, **Tolimir**, Conférence de mise en l'état  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

### **VENDREDI 26 JUIN**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès

### **LUNDI 29 JUIN**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès  
14:15 – 19:00, **Djordjević**, Procès  
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès  
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

### **MARDI 30 JUIN**

Salle d'audience I 14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès  
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

### **MERCREDI 1 JUILLET**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Florence Hartmann**, Procès  
14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
14:15 – 19:00, **Gotovina et al**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Karadžić**, Conférence de mise en état  
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

### **JEUDI 2 JUILLET**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès  
14:15 – 19:00, **Gotovina et al**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

### **VENDREDI 3 JUILLET**

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès  
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès

***Les audiences publiques du Tribunal sont également retransmises sur le site Internet du Tribunal***

### **LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 120 ACCUSÉS – SUR 161**

**Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 120 d'entre elles : 11 ont été acquittées, 60 condamnées (quatre sont en attente de transfert pour purger leur peine, 28 sont en cours d'exécution de peine, 26 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal). Les procédures en cours concernent 41 accusés : douze sont en appel, 21 sont en procès, et six en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite. De plus, 30 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.**

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.  
Greffier: John Hocking. Chef LPTV : Christian Chartier  
Assistante: Gea van der Werf.

#### **Questions et commentaires :**

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, [chartier.icty@un.org](mailto:chartier.icty@un.org)  
Nicolas Beston, Editeur Adjoint: +31.70.512. 89.43, [beston@un.org](mailto:beston@un.org)  
Assistante: Gea van der Werf, + 31.70. 512. 85.99, [vanderwerf@un.org](mailto:vanderwerf@un.org)  
*Nicolas Escot a aussi participé à la rédaction et confection de ce numéro*

*Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands*

**[www.un.org/icty](http://www.un.org/icty)**

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.